



Procès verbal de l'AG du 27 juin 2015



L'Assemblée Générale de l'association « Cuges Rando Loisirs » s'est déroulée le 27 juin 2015 à partir de 18 heures 30 au domaine de Fontblanche sur la commune de Roquefort La Bédoule (Bouches du Rhône).

Un très large Quorum est atteint car plus de 40 participants sur un potentiel de 60 adhérents sont présents. Cette Assemblée Générale est donc déclarée légitime pour prendre toute décision.

Des membres du Bureau, sont absents :

- Catherine CRÉMADES, Secrétaire adjointe
- Jean-François JULLIEN, Vice-président

Approbation des statuts

Une seule remarque est faite sur les statuts concernant le nombre des membres du Conseil d'Administration fixé temporairement à 6 lors de l'Assemblée constitutive.

A l'unanimité, le nombre de membres du Conseil d'Administration est porté à 15.

Élection du Conseil d'Administration

Sont candidats (dans l'ordre alphabétique) :

ASCENSIO	Gilbert
BONI	Jean-Louis
CRÉMADES	Catherine
DELEFORTERIE	Eric
DRAA	Gérard
ESPANET	Raymonde
GANNE	Jean-Yves
GÉRIN	Yves
JULLIEN	Jean-François
LASSEYTE	Brigitte
LEROY	Éliane
OLIVIER	Roland
OLIVIER	Yolande
SOURDON	Martine
URBAN	Annie

Tous ces candidats sont élus à l'unanimité.

Il est rappelé que ce conseil se réunira 2 à 3 fois par an.

Le Conseil d'administration décide d'ouvrir un compte bancaire et d'en déléguer la gestion au trésorier, Gilbert ASCENSIO, à la Trésorière Adjointe, Yolande OLIVIER ainsi qu'à un administrateur Monsieur Gérard DRAA.



Procès verbal de l'AG du 27 juin 2015



Élection du Bureau

À l'unanimité, le Conseil d'Administration renouvelle sa confiance aux membres du Bureau déjà en place. La seule modification concerne Catherine CRÉMADES qui ne souhaite plus faire partie de cette instance. Elle est remplacée par Éliane LEROY.

Le Bureau est donc constitué de la manière suivante :

OLIVIER	Roland	Président
JULLIEN	Jean-François	Vice-président
ASCENSIO	Gilbert	Trésorier
OLIVIER	Yolande	Trésorière adjointe
GANNE	Jean-Yves	Secrétaire
LEROY	Éliane	Secrétaire adjointe

Budget et Cotisations

Gilbert ASCENSIO, Trésorier, présente un projet de budget qui s'équilibre à 13 942,90 € pour l'exercice 2015-2016. Ce projet détaillé est disponible à tout demandeur.

Le budget proposé est adopté à l'unanimité.

En conséquence, les cotisations de la saison 2015-2016 sont fixées à 27€ pour les randonneurs et à 20€ pour les non randonneurs. Ces montants sont approuvés à l'unanimité des participants à l'Assemblée Générale.

Il est également rappelé que la licence de la Fédération Française de Randonnée Pédestre est obligatoire pour tous les membres de l'association. Cette licence comprend la part assurance couvrant les risques civils et les accidents corporels. Le coût de cette licence s'ajoute au montant de l'adhésion à notre association. Un tableau des prix de licences FFRandonnée est remis à tous les participants de cette Assemblée Générale.

Il est aussi rappelé que, pour les randonneurs uniquement, la licence de la Fédération Française ne peut être valide que si un certificat médical attestant de la non contre-indication de la pratique de la randonnée est fourni dès l'adhésion. Ce certificat est obligatoire conformément au Code de la Santé Publique et doit dater de moins d'un an.

Rando Challenge Noël Van Thienen

Roland OLIVIER annonce pour la saison 2015-2016 un Rando-Challenge qui portera le nom de Noël Van Thienen.

Gérard explique le concept de Rando-Challenge (sorte de rallye « surprises »). Deux circuits y sont proposés :

- un circuit balisé ouvert à tous et
- un circuit non balisé faisant appel à de solides connaissances en orientation (carte et boussole) pour les initiés.

La mise en place et le déroulement de cette compétition, ouverte à un niveau national, nécessitera la participation très active d'une bonne vingtaine de nos adhérents.



Procès verbal de l'AG du 27 juin 2015



Propositions de randonnées pour la saison 2015-2016

Randonnée	Proposé par
Les balcons de Ceyreste	Gilbert ASCENSIO
Le pilon du Roi	Charles SIMON
Le tour des Jas	Jean-Yves GANNE
Le tour des étangs de l'Engrenier, Lavalduc, Citis et Pourra et visite de la Cité grecque de Saint-Blaise	Jean-Yves GANNE
Barage de Zola	Jean-Yves GANNE
Mont Vinaigre Fréjus	Danièle BONGIORNO et Guy LARGUEZE
La crête de la Ste Baume (à coupler avec l'inauguration de la chapelle)	Jean-Yves GANNE
Le tour de Port Cros	Roland OLIVIER
Le tour du film Jean de Florette	Gilles AICARDI
Séjour d'été en Suisse	Jean-Louis BONI et Gilbert CARRARD
Circuit Pagnol	Brigitte LASSEYTE
Sentier Stevenson (saison 2016-2017)	Brigitte LASSEYTE
Calanques	Alain LEROY
Pichauris	Éliane LEROY
Montrieux et les Aiguilles de Valbelle	Gilbert ASCENSIO
Carpiagne	Alain LEROY
GR20 – les 6 premières étapes à partir de Conca	Gilles AICARDI
Tronçon du GRP GR®2013	Gérard DRAA
WE autour d'Antibes	Eric DELEFORTERIE
Les moulins de la Siagne	Eric DELEFORTERIE
WE à Lyon sur le thème des traboules	Gilles AICARDI
Abbaye du Thoronet	Marie-Thérèse THIOILLIERE
Village des Bories	Jean-Louis BONI
Le Concors	Jean-Yves GANNE
Circuit autour de Mouriès (Les Alpilles)	Jean-Yves GANNE

Il est rappelé aux proposant qu'ils sont chargés de présenter leurs projets avant le 15 août à Gérard DRAA afin que ce dernier puisse préparer en temps et heure le programme de la première partie de saison de septembre à mars.

Par ailleurs, Jean-Yves GANNE propose une rando-douce hebdomadaire chaque fois que le temps le permettra. Cette randonnée promenade, entre 5 et 10 kilomètres maximum et pas plus de 500 mètres de dénivelé cumulé, partira tous les mercredis matin à 9H00 de la Mairie de Cuges les Pins. Le principe est de partir à pied de la Mairie (pas de voiture), de rester dans les collines autour de Cuges et d'être de retour au plus tard à midi et demi. Toutes les suggestions sont les bienvenues et ces randonnées pourront être animées par quiconque le désire. La première sortie aura lieu le premier mercredi de septembre et la dernière le 15 juin 2016 car au-delà la chaleur risque d'être trop accablante.

Questions diverses

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance vers 21H00.